



GUIDE DES BONNES PRATIQUES



QUOI?

- Qu'est-ce qu'une boîte à jeux?.....p.1
- À qui peut profiter ces boîtes?.....p.2
- Quand les rendre accessible?.....p.2
- Conditions de réussite.....p.13
- Comité Boîtes à Jeux.....p.14

POURQUOI?

- Bénéfices pour les municipalités.....p.1
- Autres avantages.....p.2
- Conditions de réussite.....p.13

COMMENT?

- Où placer les boîtes?.....p.2
- Mise en place du projet.....p.3
- Caractéristiques pour la confection.....p.3
- Règlements.....p.6
- Gestion, contenu et entretien.....p.6
- Éviter le vandalisme et le vol.....p.9
- Assurances.....p.9
- Financement et subventions.....p.10
- Promotion et animation.....p.12
- Évaluation du projet.....p.12
- Références.....p.15

UNE INITIATIVE SIMPLE FAVORISANT L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE
CHEZ LES JEUNES ET LEURS FAMILLES!



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

QU'EST-CE QU'UNE BOÎTE À JEUX?



C'est une boîte dans laquelle se trouve du matériel pour faire jouer, courir, sauter tout en favorisant le jeu libre chez les enfants. Ces boîtes permettent de rendre accessible, aux jeunes et leur famille, de l'équipement sportif, du matériel de création ou tout autre type de matériel jugé pertinent et sécuritaire pour amuser les utilisateurs.

BÉNÉFICES POUR LES MUNICIPALITÉS

Abordée comme une action de mobilisation citoyenne et de concertation, la démarche permet aux municipalités d'être rapidement en action directement avec leurs citoyens en leur offrant un projet peu coûteux et rassembleur.

- Permet un aménagement original des parcs à faible coût.
- Le lieu choisi pour installer la boîte représente un endroit de ralliement positif où les jeunes se donnent rendez-vous afin de s'amuser et faire du sport.
- Met en valeur des espaces verts et des infrastructures dans les municipalités.
- Devient une opportunité de mobilisation citoyenne. C'est en impliquant les citoyens des municipalités concernées dès le début des démarches que nous garantissons rayonnement et pérennité au projet.
- Permet une mobilisation et une concertation du milieu (scolaire, municipal, citoyens, organismes, etc.).





GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Autres avantages...

- Permet le jeu libre et spontané chez les jeunes, qui profite entre autres au développement moteur de l'enfant
 - Contribue à la pratique d'activité physique chez les jeunes
 - Permet aux familles moins aisées d'avoir accès à du matériel de jeu
 - Permet aux jeunes de jouer ensemble en créant des milieux de vie dynamiques
 - Les utilisateurs n'ont pas à transporter le matériel de jeu de la maison jusqu'au parc

OÙ PLACER LES BOÎTES?

Les lieux où placer les boîtes à jeux doivent être choisis en fonction de leur accessibilité durant les saisons où les boîtes seront ouvertes et où il y a une concentration de jeunes à proximité. Il est important d'avoir l'appui des propriétaires des terrains accessibles à la population où les boîtes de jeux pourraient être installées qui sont souvent les terrains des municipalités ou des organismes.

De plus, dans un souci d'accessibilité universelle, la boîte devrait être positionnée le long d'un sentier ou d'une zone ayant un revêtement de sol accessible (ex. : en asphalte, béton ou poussière de roche). La boîte devrait toutefois être légèrement en retrait du sentier pour libérer l'aire de circulation des piétons.

À QUI PEUT PROFITER CES BOÎTES?

Beaucoup en profiteront : Jeunes, familles, éducatrices, intervenants, CPE, garderies en milieu familial, écoles, services de garde, organismes communautaires, etc.

QUAND RENDRE ACCESSIBLES LES BOÎTES?

Dans certains projets, les boîtes sont accessibles 365 jours par année, tandis que dans d'autres, elles ne sont accessibles que durant la période estivale, lorsque les parcs sont asséchés jusqu'avant les premières neiges (début mai à fin octobre).



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

MISE EN PLACE DU PROJET

Plusieurs organismes peuvent collaborer pour réfléchir et mettre en place le projet, notamment :

- Municipalités
- Tables de concertation
- CISSS
- Regroupements locaux
- Organismes communautaires
- Écoles
- Regroupements de familles/parents



De plus, en mobilisant les citoyens, petits et grands, autour du projet, nous nous assurons d'avoir non seulement un projet à leur image, mais nous gagnons de nouveaux porteurs de projet dans la communauté.

CARACTÉRISTIQUES POUR LA CONFECTION

Voici quelques conditions à suivre pour avoir une boîte sécuritaire à l'usage des enfants.

- Le dessus doit avoir une pente dissuasive pour éviter les rassemblements sur celle-ci. Des baguettes peuvent aussi être installées pour éviter d'être à l'aise de s'asseoir dessus.
- Si un mécanisme hydraulique est installé sur la boîte pour en faciliter l'ouverture ou pour la maintenir ouverte, il faut s'assurer qu'elle ne soit pas trop difficile à refermer par un enfant et que ce même mécanisme fonctionne également bien en hiver si on veut rendre la boîte accessible en hiver.
- Il doit être **impossible** d'y enfermer un enfant à l'intérieur. Utiliser des séparateurs pour créer des compartiments.
- Attentions aux coins très pointus des boîtes qui pourraient blesser les enfants. Si possible, arrondir les coins.



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Il existe une *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation* qui mentionne ce qui suit. Ces indications doivent être tenues pour compte le plus possible dans la confection de la boîte :

- Rangez les jouets et les jeux des enfants plus âgés séparément de ceux des jeunes enfants.
- Les enfants ne doivent pas avoir accès à des bacs de rangement, coffres ou boîtes hermétiques. Si un enfant y grimpe, il risque de suffoquer.
- Utilisez une boîte à jouets sans couvercle ou munie d'un couvercle léger qui ne risque pas de se rabattre sur l'enfant.
- Si la boîte de rangement est munie d'un couvercle, enlevez-le ou assurez-vous que :
 - ✓ La boîte comporte des trous d'aération pour que l'enfant puisse respirer s'il se faufile à l'intérieur.
 - ✓ Le couvercle est pourvu d'une charnière qui maintiendra la boîte ouverte, peu importe sa position, même si un enfant essaie de le fermer.
 - ✓ La boîte est exempte de tout mécanisme qui pourrait verrouiller le couvercle et empêcher l'enfant d'en sortir.

CONCERNANT NOTRE PROPOSITION DE PLAN...

En annexe à ce document, vous pourrez trouver une proposition de plan guide pour la construction de votre boîte à jeux. Cette proposition, travaillée par l'ébéniste Alexandre Sauvé, tient compte de l'ensemble des recommandations contenues dans ce Guide.

En complément du Guide d'assemblage en annexe, voici quelques recommandations utiles à celui-ci :

- Utiliser du contre-plaqué russe d'une épaisseur de ¾ de pouce. Ce matériel est très résistant aux impacts, offre une grande force au niveau du vissage et résiste assez bien aux intempéries s'il est adéquatement verni.
- Prévoir l'application d'un verni protecteur (pour l'extérieur) sur l'ensemble de la surface de la boîte. Réappliquer ce verni une fois par année pour un entretien adéquat.
- La boîte devrait être surélevée quelque peu du sol grâce à un piétement de métal. Cela pour éviter que l'humidité et l'eau restent sous le coffre. Ces piétements de métal, idéalement à vernir pour augmenter leur durée de vie, peuvent se faire produire dans n'importe quel atelier de soudure. Aussi, dans le cas où une municipalité prendrait en charge une partie du projet, les employés des travaux publics sont généralement équipés pour réaliser ce type de soudure.



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

UN PEU D'INSPIRATION?...

FABRICATION : On peut faire appel aux citoyens et à leurs différentes expertises. On peut aussi faire appel à des entreprises en réinsertion sociale, un projet scolaire pour une école d'ébénisterie ou une école de métier, etc.

Vous trouverez en annexe une proposition de plan guide pour la construction de votre boîte à jeux.

DIMENSIONS : Longueur 46 pouces X profondeur 48 pouces X hauteur 50 pouces (moyennes suggérées selon le plan guide en annexe).

ACCESSIBILITÉ : Pour un accès facile en fauteuil roulant, il serait suggéré que la tablette du bas soit à 400 mm (environ 16 pouces) du sol ou plus et que la tablette la plus haute soit à 1200 mm (environ 48 pouces) maximum, mais idéalement 1000 mm (environ 39 pouces).

DÉCORATION : On peut faire appel à un artiste local, aux participants d'ateliers municipaux, à des élèves, etc. On peut aussi créer un projet spécial impliquant les citoyens eux-mêmes ! Une belle façon de s'approprier le projet et de le porter plus loin.

PRIX : Le prix pour une boîte varie selon les matériaux qui le compose et s'il est fait par un fournisseur ou par un partenaire du projet, soit de 300 à 1 500 \$.

Si vous entreprenez la construction selon le plan du guide fourni en annexe de ce document, les frais s'élèveront à environ 600 \$ en matériaux.

Il n'existe donc pas de boîte parfaite. Il faut qu'elle soit adaptée à votre milieu et au matériel que vous voulez y mettre. Voyez, en parcourant ce document, de nombreux exemples de boîte ayant été testée dans le milieu, chacune ayant des avantages et des inconvénients.



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

RÈGLEMENTS DES BOÎTES À JEUX

Quelques consignes peuvent être inscrites sur la boîte ou sur un panneau à côté de la boîte :

- Ranger les jeux dans la boîte après utilisation.
- Utiliser dans les limites du parc/terrain.
- Respecter le matériel.
- Utiliser le matériel de façon appropriée et sécuritaire.
- Conserver le matériel en bon état.
- Signaler les bris à l'organisme responsable de la boîte (inscrire les coordonnées).
- Tout comportement pouvant mettre en danger les usagers du parc ou risquant d'endommager les installations municipales est strictement défendu.
- L'organisation responsable décline toute responsabilité en ce qui concerne les incidents et les accidents qui pourraient survenir.
- Heures d'utilisation si applicable.



GESTION DES BOÎTES À JEUX

Plusieurs modèles de gestion existent. Mettre en place des partenariats qui favorisent l'autofonctionnement du projet est un gage de succès. Chaque milieu peut déterminer le modèle qui lui convient :

- Inscription en se présentant dans l'organisme responsable, par téléphone ou en ligne pour obtenir la combinaison du cadenas. Puisque les cadenas peuvent être difficiles à manipuler pour la clientèle avec une déficience physique, des cadenas avec quatre points cardinaux qui requièrent moins de dextérité pour être manipulés sont suggérés (ex. : Master Lock Speed Dial Padlock).
- Boîte placée dans un local verrouillé la nuit et ouvert le jour par un responsable.
- Accès libre en tout temps.



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

- Ouverture le matin et fermeture des boîtes le soir par un responsable (parfois plusieurs organisations sont responsables incluant même des familles).
- Boîte mobile roulée et fixée à l'extérieur le jour et rangée la nuit par un responsable.
- Boîte barrée avec prêt de clé sur dépôt en argent (environ 25 \$) à l'organisation responsable.

CONTENU EN MATÉRIEL

Il existe plusieurs façons pour acquérir du matériel de façon à alimenter les boîtes :

- Mettre en place une contribution citoyenne par l'appel aux dons.
- Passer par l'école en remettant un avis aux parents deux fois par année pour leur rappeler qu'ils peuvent donner du matériel en bon état dont ils n'ont plus besoin. Cibler les périodes du ménage de printemps et d'automne.
- Faire appel aux organismes locaux.
- Ratisser les bazars.
- Faire les ventes de garage.

Le contenu des boîtes peut varier :

- Matériel créatif : pelles, sceaux, moules pour sable, camions, figurines, etc.
- Matériel sportif : ballons, balles, raquettes de badminton et moineaux, raquettes de tennis et balles, frisbee, bâtons de hockey, akis, mitaine de baseball, etc.
- Matériel ludique : cerceaux, corde à danser, jeu géant de serpent et échelle, cônes, cloche-pieds, bâtons du diable, etc.
- Des fiches d'activités expliquant les sports peuvent être ajoutées dans la boîte.
- Matériel selon les saisons si utilisé à l'année (ex. : tapis de glisse, etc.).
- Chemin d'API a créé un *Guide d'activités parents-enfants* duquel des fiches d'activités pourraient être soutirées pour garnir la boîte à jeux !

Quelques jouets sont à éviter :

- Craies et bulles : ces items salissent facilement les boîtes.
- Poupées : se salissent trop facilement.
- Équipement coupant : patins à glace ou autre pour ne pas se couper.
- Équipement roulant : patins à roulette ou autre pour éviter les chutes.



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour un souci d'accessibilité universelle :

- Pour les pelles, une variété de grosseurs et de formes de manches et poignées est suggérée. Par exemple, pour les enfants ayant des atteintes motrices aux membres supérieurs, des poignées plus grosses et rondes peuvent être plus faciles à tenir.
- Pour les camions, il est suggéré d'offrir différents formats, si possible. Par exemple, les plus gros camions à pousser à deux mains sont bons pour travailler la stabilité des épaules.
- Pour les ballons, les balles, les frisbees, il est suggéré de diversifier les tailles, textures, poids, couleurs, pour en avoir des plus faciles à attraper pour nos usagers avec une déficience. Par exemple, en mousse ils sont plus faciles à attraper qu'en plastique.



Il faut s'assurer que le matériel dans la boîte peut être utilisé par les jeunes sans surveillance parentale.

Pensez à un endroit pour entreposer le matériel des boîtes et possiblement les boîtes lors des saisons où la boîte ne sera pas disponible à la population. Des dons seront également à entreposer avant d'être placés dans une boîte. Certains dons auront possiblement à être triés par un responsable avant d'être placés dans les boîtes.

ENTRETIEN

Pour assurer le succès à long terme d'un projet de boîtes à jouets, il est nécessaire qu'une personne vérifie l'état de la boîte et celui du matériel.

Voici quelques points à surveiller :

- Enlever les déchets qui pourraient se retrouver dans les boîtes et les nettoyer.
- Retirer les jouets brisés.
- Regonfler les ballons.
- Nettoyer le matériel.
- Faire repeindre la boîte pour qu'elle reste attrayante.
- Appliquer un verni protecteur (pour extérieur) tous les ans.
- S'assurer que les instructions d'utilisation et règlements sont lisibles.
- Réapprovisionner la boîte en matériel au besoin.



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

- Varier le contenu des boîtes en faisant une rotation du matériel. Les jeunes aiment la nouveauté. Si la boîte est accessible à l'année, le contenu doit également être ajusté en fonction des saisons.

COMMENT ÉVITER LE VANDALISME ET LE VOL?

Voici quelques conseils pour limiter les actes de vandalisme ou de vol :

- Pente dissuasive de la boîte pour éviter les attroupements (voir la section *Caractéristiques pour la conception de la boîte*).
- Placer les boîtes dans un endroit bien à la vue et éclairé le soir pour assurer une surveillance citoyenne.
- Des caméras de surveillance peuvent être installées.
- Boîte en matière non inflammable idéalement et faite d'un matériel robuste.
- Fixer la boîte pour éviter qu'elle soit déplacée ou volée.
- Le matériel peut être identifié au projet par un logo ou une couleur associée au projet ou à l'organisation gestionnaire du projet.
- Et surtout... si vous en faites un projet de communauté, en impliquant les citoyens de votre municipalité, ceux-ci développeront assurément un sentiment d'appartenance au projet et veilleront à ce que celui-ci soit en bonne santé !

ASSURANCES

Le matériel mis à la disposition ne doit pas être muni de roues et doit être en bon état. Si ces conditions sont remplies, chaque citoyen est responsable de sa sécurité et de celle de ses enfants. Lorsqu'il s'agit d'une activité liée à une organisation, c'est l'organisation en charge du groupe qui est responsable en tout temps de la sécurité des enfants.



UNE INITIATIVE SIMPLE FAVORISANT L'ADOPTION
DE SAINES HABITUDES DE VIE CHEZ LES JEUNES ET LEURS FAMILLES!



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

FINANCEMENT

Le financement par des subventions est une condition facilitante pour démarrer le projet. Voici quelques stratégies permettant un fonctionnement à long terme nécessitant peu de financement supplémentaire :

- Boîtes durables.
- Aménagement durable.
- Don de matériel.
- Engagement des acteurs de la communauté, incluant les entreprises privées locales.
- Partenariat avec la municipalité.



Toutefois, un budget peut idéalement être planifié pour s'assurer de la pérennité du projet. Ce financement peut se faire par :

- Commandites
- Un partenaire privé (Fondation, entreprise, etc.)
- Subventions de différentes instances

Subventions possibles

Parmi les possibilités de financement, deux subventions destinées aux municipalités peuvent être considérées :

- **Fonds conjonctuel de développement (FCD) :**
Le Fonds conjonctuel de développement (FCD) vise à favoriser le développement économique, social, culturel, touristique, environnemental et technologique des différents territoires du Québec, dont ceux qui font face à des situations difficiles. Il permet la réalisation de projets prenant place dans une conjoncture ou un contexte particulier afin de favoriser l'occupation et la revitalisation des différents territoires.

Les interventions prévues à même le FCD permettent de compléter le financement de projets, qui ne pourraient se réaliser sans sa contribution, après que l'ensemble des aides financières disponibles aient été sollicitées par les promoteurs.



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

L'aide financière est accordée en priorité aux projets ayant lieu dans les régions dont l'indice de vitalité économique est le plus faible.

Il est à noter que les projets provenant de la région administrative de la Capitale-Nationale ainsi que des régions de Montréal et de Laval ne sont pas admissibles.

À NOTER :

Le cadre normatif du FCD a fait l'objet d'une révision. Les nouvelles modalités pour le dépôt de projet ont été modifiées au cours de l'été 2017.

Pour plus d'information sur le FCD, adressez-vous à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de votre région.

[\(http://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-conjoncturel-de-developpement-fcd/\)](http://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-conjoncturel-de-developpement-fcd/)

- **Fonds de développement des territoires** (gestion par les MRC) :
 - ✓ Programme institué pour soutenir toute mesure de développement local et régional, notamment, la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- Pour plus d'informations : <http://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-de-developpement-des-territoires-fdt/>

Finalement, selon les teneurs du plan d'action établi dans le cadre d'une politique familiale, un soutien financier pour ce genre d'initiative pourrait être envisagé.





GUIDE DES BONNES PRATIQUES

PROMOTION ET ANIMATION

Lorsque les boîtes sont en place, il est important de promouvoir leur existence et la façon de s'en servir :

- Auprès des écoles, CPE, Tables de vie de quartier, organismes, etc.
- Créations d'outils de communication.
- Envoi d'un communiqué de presse (articles dans les journaux).
- Publicité sur différents médias (médias sociaux, sites web, etc.).
- Activité d'inauguration.
- Un animateur peut être présent sur le lieu de la boîte pour animer le milieu avec le contenu des boîtes (stagiaire, embauche via le programme Carrière-Été, etc.).
- Et, bien entendu, le bouche-à-oreille par et auprès des citoyens déjà mobilisés.

ÉVALUATION DE PROJET

Les partenaires devraient s'assurer d'évaluer le projet et d'ajuster le tir en cours de route en fonction de la demande et des réactions du milieu :

- Utilisateurs (nombre, qui ?)
- Appréciation
- Suggestions d'amélioration
- Etc.

Vous trouverez en annexe un document pouvant guider votre démarche d'évaluation.





GUIDE DES BONNES PRATIQUES

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Avoir une concentration forte de partenaires et des porteurs dans la communauté qui se mobilisent autour du projet.
- Entente claire entre les partenaires.
- Avoir un environnement politique favorable mobilisé autour de la question des saines habitudes de vie.
- Impliquer les résidents, les différentes instances/organisations et les regroupements dans la démarche pour en faire un projet social et rassembleur et éviter le vol/vandalisme.
- Financement de démarrage et commandites.

L'importance de la participation citoyenne !

En impliquant dès le départ les membres de votre communauté, vous offrez à votre projet un gage de pérennité sans égal. La boîte à jeux libre-service devient **leur** projet, leur fierté et ce sentiment d'appartenance collectif assurera la vitalité et la conservation du projet !



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

COMITÉ BOÎTES À JEUX LIBRE-SERVICE DU HAUT-RICHELIEU

Le Comité est composé d'acteurs des milieux communautaires, scolaires et institutionnels ayant choisi d'arrimer leurs démarches respectives liées aux saines habitudes de vie et à la mobilisation citoyenne.



Table de concertation
Périnatalité et Petite Enfance



Ainsi, celui-ci est composé de :

- Sophia Coulombe/Intervenante-conseil en promotion-prévention, Direction de santé publique de la Montérégie, CISSS de la Montérégie-Centre
- Laurent Teasdale/Intervenant-conseil en promotion-prévention, Direction de santé publique de la Montérégie, CISSS de la Montérégie-Centre
- Marilou Fuller/Coordonnatrice, projet Chemin d'API (Table de concertation en périnatalité et petite-enfance du Haut-Richelieu)
- Orane Hautain/Agente de liaison, projet Chemin d'API (Table de concertation en périnatalité et petite-enfance du Haut-Richelieu)

Collaboration :

- Isabelle Lemay, AVSEC (Secteur Marguerite-Bourgeoys/CSDHR)
- Marie-Hélène Houle/Ergothérapeute, Direction des programmes déficiences, CISSS de la Montérégie-Ouest
- Alexandre Sauvé/Ébéniste

Que pouvons-nous faire pour vous ?

- Soutien dans l'application des diverses recommandations du Guide des bonnes pratiques.
- Mettre à votre profit notre expertise en termes de développement de partenariats et de mobilisation de communautés.
- Soutien à la promotion de votre projet.
- Fournir différentes références inspirantes pour la mise sur pied de votre projet.
- Création de lettres d'appui lors de demandes de financement ou de commandites.
- Et autres, selon vos besoins et nos possibilités... !





GUIDE DES BONNES PRATIQUES

RÉFÉRENCES

- Boîte à activités spontanées, Un projet de la démarche SAVA (Saine Alimentation Vie Active) du quartier de Mercier-Ouest
- Coffre actif, Longueuil
- L'Amuse-boîte, MRC des Jardins-de-Napierville
- Plusieurs autres initiatives au Québec !...



HAUT-RICHELIEU

BOÎTES À JEUX

ANNEXES



GUIDE DES BONNES PRATIQUES






ANNEXE / TÉMOIGNAGES

ANNEXE / GUIDE D'ASSEMBLAGE

ANNEXE / ÉVALUATION

UNE INITIATIVE SIMPLE FAVORISANT
L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE
CHEZ LES JEUNES ET LEURS FAMILLES!



	Service de Loisirs Angus-Bourbonnière (Rosemont)	Kamouraska en forme	Jeunes en forme (Granby)	Kateri en forme
Nombre de bacs disponibles en lien avec le projet	2 bacs dans deux parcs différents, Installés en 2016	1ère année (2015) 8 bacs ont été installés et la 2e année (2016) 9 bacs ont été installés. 17 bacs pour 17 municipalités	3 coffres dans 3 parcs différents	
Quel type de contenant/bac avez-vous privilégié?	En plastique robuste 	Chaque municipalité qui recevait du matériel devait se procurer un bac. La majorité des municipalités ont choisi de le faire fabriquer en bois et d'autres ont utilisé des "armoires" qu'ils avaient déjà. On a aussi vu des bacs en plastiques de type pour patio, mais ce n'est définitivement pas le meilleur choix. 		En plastique de type remise disponible en grande surface 
Est-ce un bon choix?	Très bon choix, toujours présents et en bon état.			Certains ont été brisés, ce n'est pas le modèle le plus robuste. Un modèle en bois serait préférable.



	Service de Loisirs Angus-Bourbonnière (Rosemont)	Kamouraska en forme	Jeunes en forme (Granby)	Kateri en forme
Où sont disposés les bacs?	Avec les accords de la Ville (Arr. RPP), Parc Lafond, près de la Pataugeoire et en face d'un espace vert. Parc Joseph-Paré, sur un morceau de béton déjà en place, près du chalet du parc.	Dans des endroits fréquentés par les familles: près des patinoires, centre de loisirs, terrains de balle, parcs avec modules de jeux, etc.		Certains à l'extérieurs d'autres à l'intérieur des bâtiments municipaux dans les parcs.
Quel type de matériel est disponible dans le bac?	Cerceaux, cordes à danser, trucs pour jouer dans le sable, bâtons du diable, etc.	Bâtons hockey en plastique, bâtons de baseball en mousse, parachute, raquettes de badminton et moineaux, cerceaux, balles et ballons de différentes grosseurs, cônes, jeu de serpent et échelles géant, etc.		
Quelles règles avez-vous définies?	Inscription nécessaire pour avoir le code du cadenas auprès de deux organismes de loisirs. Résultat : plus d'une cinquantaine d'inscriptions, mais après deux semaines, plus de cadenas.	Le contenu du coffre doit être accessible en tout temps, donc débarré. Une personne dans la municipalité (bénévole ou employé) devrait être en mesure de surveiller un peu les allées et venues du matériel, mais je doute que ce soit fait!		



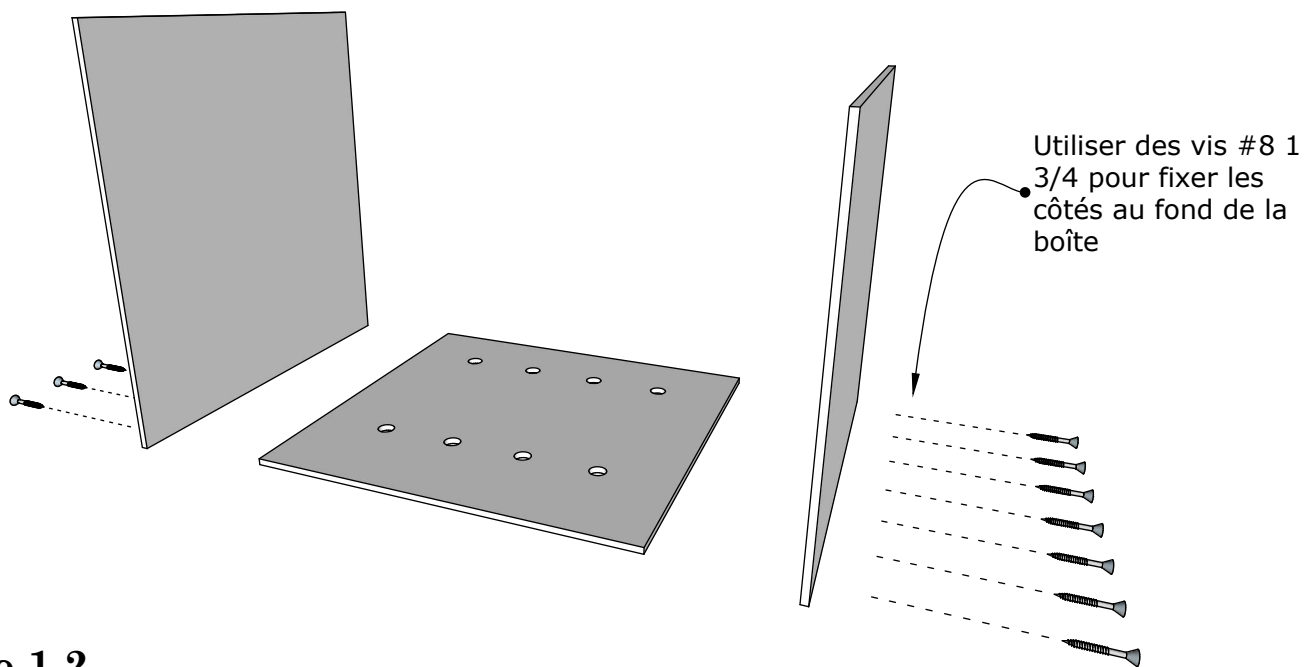
	Service de Loisirs Angus-Bourbonnière (Rosemont)	Kamouraska en forme	Jeunes en forme (Granby)	Kateri en forme
Le vol / vandalisme semble une réalité. Comment y remédier ou le limiter?	Bonne question que nous nous posons encore...	Nous n'avons pas eu beaucoup de vol (petites municipalités où vraiment tout le monde se connaît). Des bris, oui, dû à l'utilisation (ce que l'on souhaite!). Les municipalités /comités de loisirs sont invités à renflouer les coffres de temps en temps. Des appels à tous afin de se faire donner du matériel sont aussi faits.	Ils n'étaient pas barrés. En quelques jours, non seulement les coffres ont été complètement vidés (jusqu'aux boîtes en plastiques contenant les petits objets et les craies de tableau...), mais en plus, les boîtes ont été vandalisées (portes arrachées, etc.). Une seule fonctionne toujours, un citoyen du voisinage va la débarrer tous les matins et la rebarrer tous les soirs.	Les boites disposées à l'intérieurs ont été épargnés par le vol et le vandalisme puisque les bâtiments sont barrés tout les soirs par les employés municipaux. Les boites restées à l'extérieurs ont été vandalisées (surtout des bris, peu ou pas de vols)



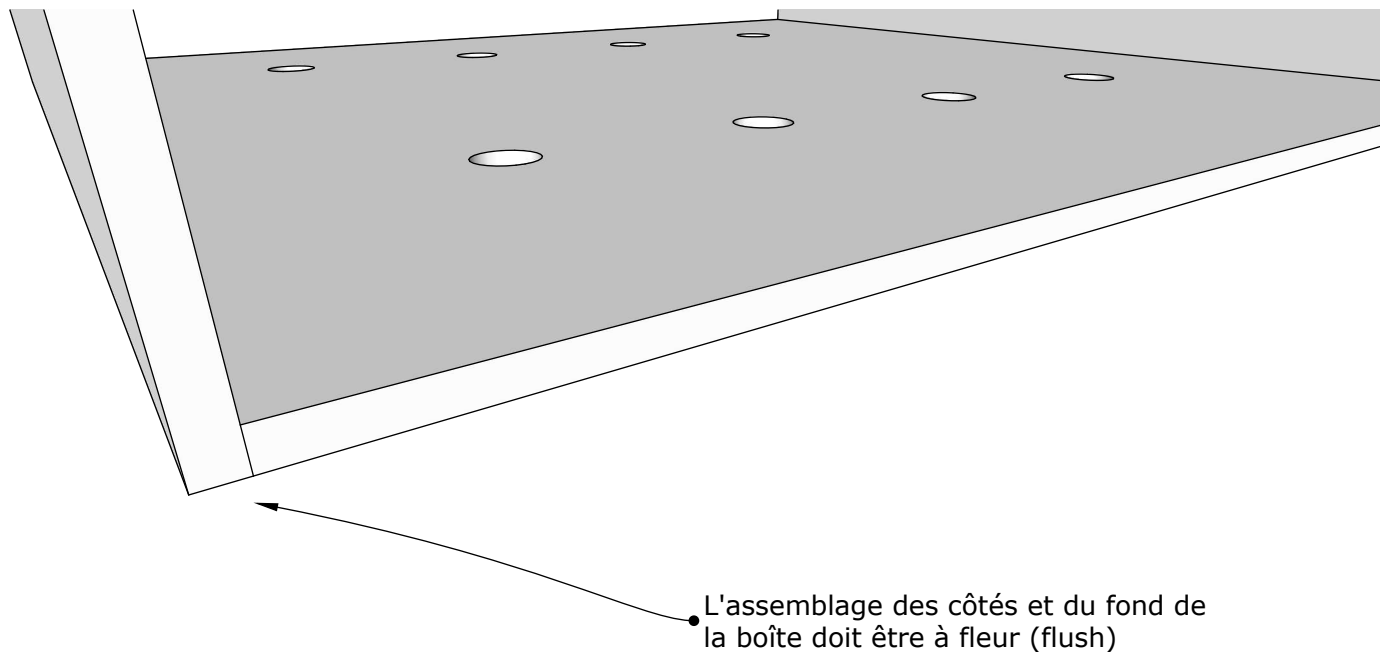
	Service de Loisirs Angus-Bourbonnière (Rosemont)	Kamouraska en forme	Jeunes en forme (Granby)	Kateri en forme
Conseil à offrir aux municipalités/groupes désirant initier ce projet?	Ne pas mettre de matériel neuf pour le commencement. Demandez des dons...	Les familles apprécient vraiment cette initiative. Je crois que de faire une formule où ceux qui reçoivent du matériel doivent fournir le contenant permet une meilleure appropriation du matériel... En faisant aussi participer les jeunes plus âgés dans l'élaboration du contenu du coffre, dans la décoration du coffre ou dans la promotion, cela peut éviter que ces mêmes jeunes le vandalisent.		Être disposé à déplacer les boîtes aux besoins pour trouver un meilleur lieu. En faire un projet impliquant la populations ex. : -Avoir des périodes d'animation des boîtes -Gestion / entretien via les Maisons des Jeunes - Décoration des boîtes - Rendre le projet vivant!



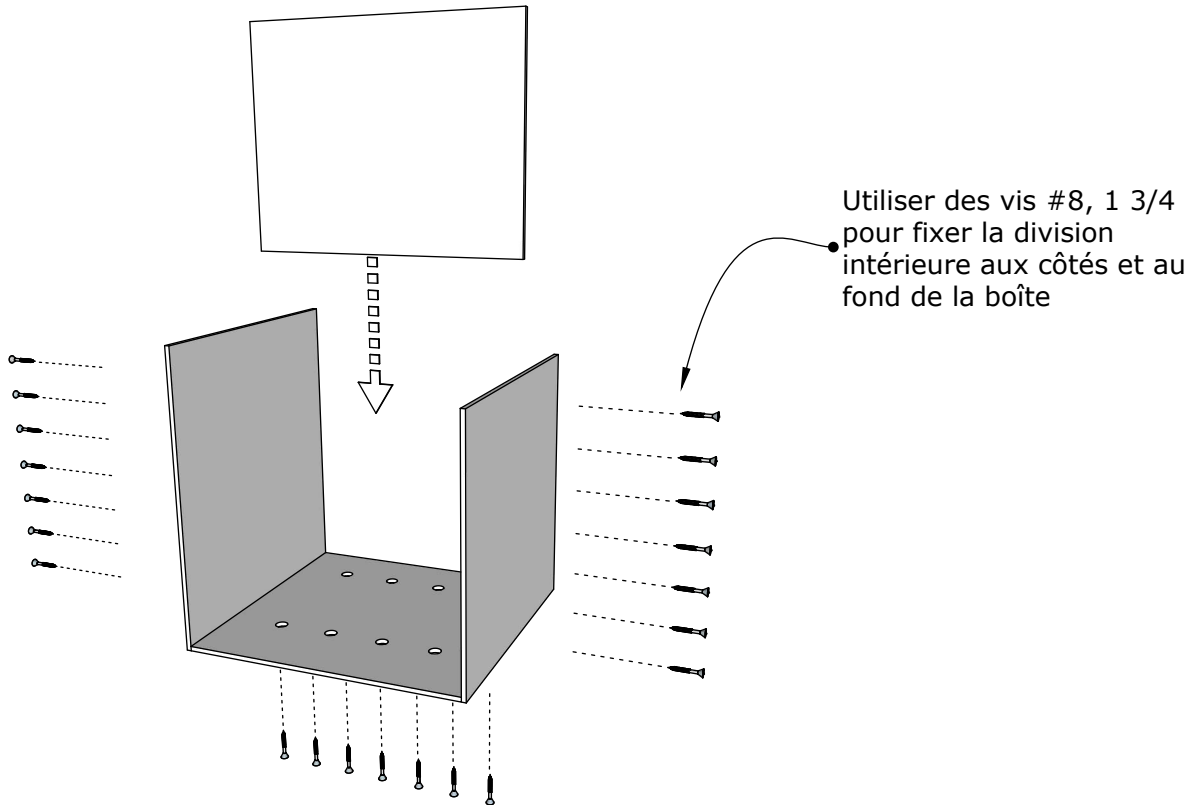
Étape 1: Assembler les côtés au fond de la boîte



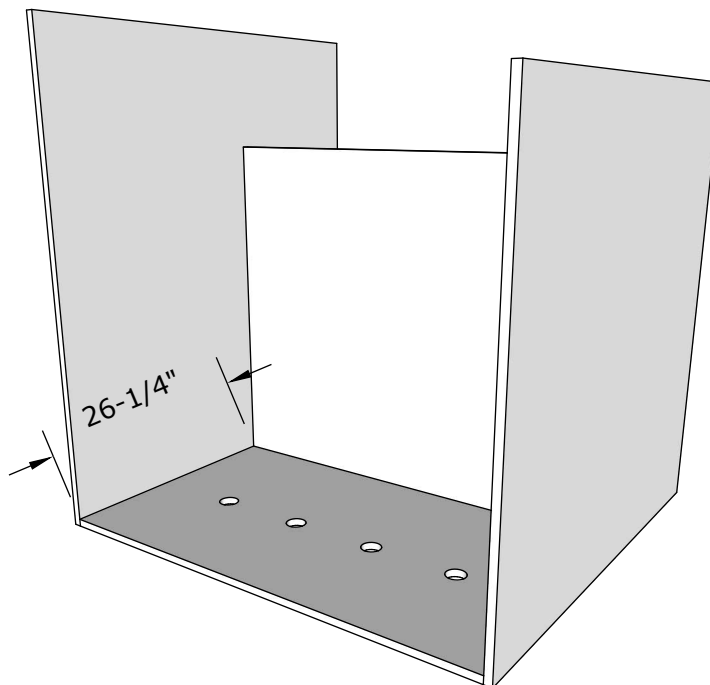
Étape 1.2



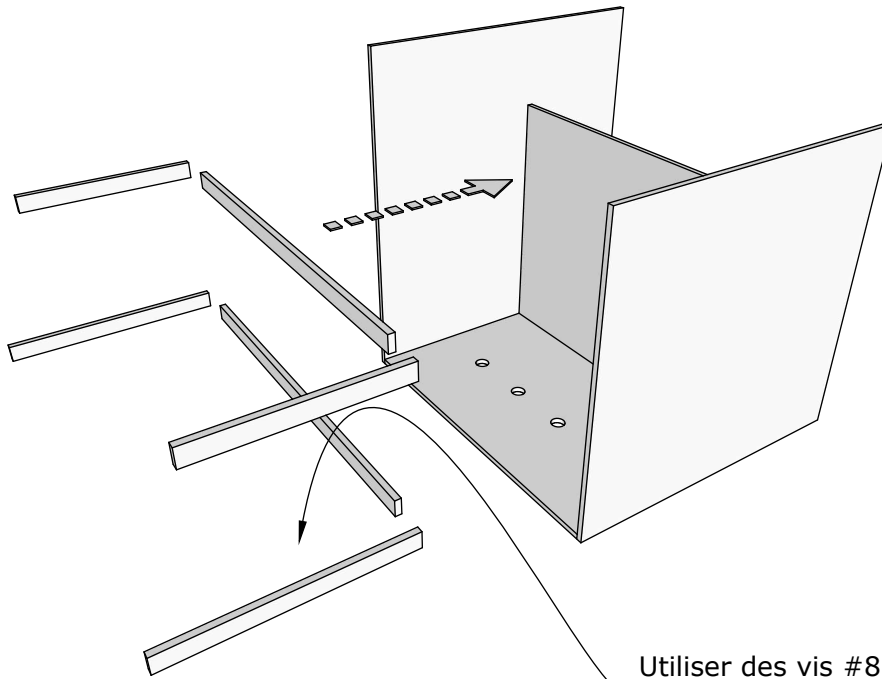
Étape 2: Fixer la division verticale à la boîte



Étape 2.2

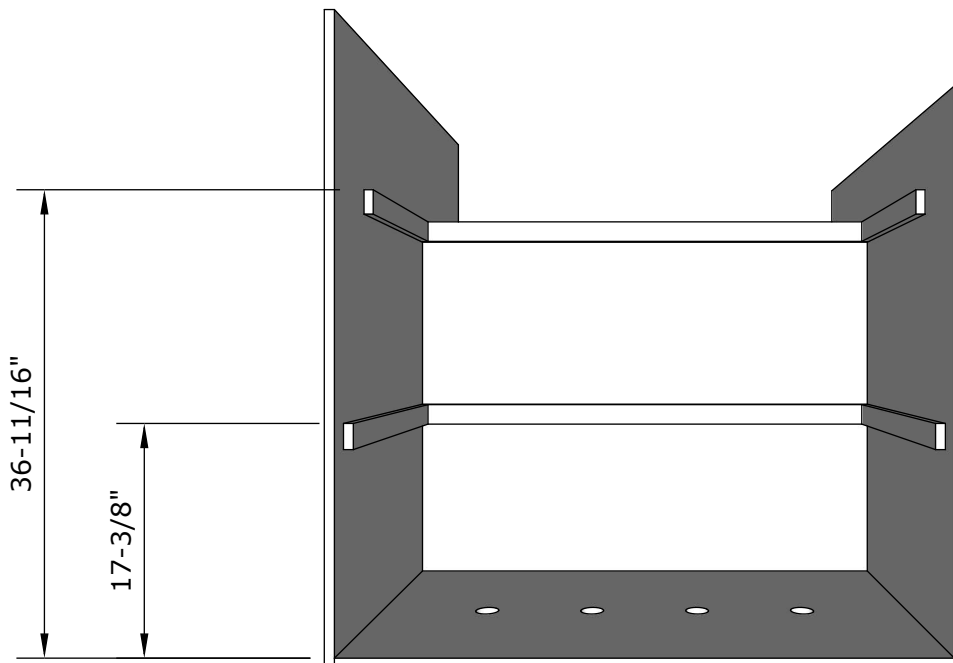


Étape 3: Positionner les tassots à la boîte

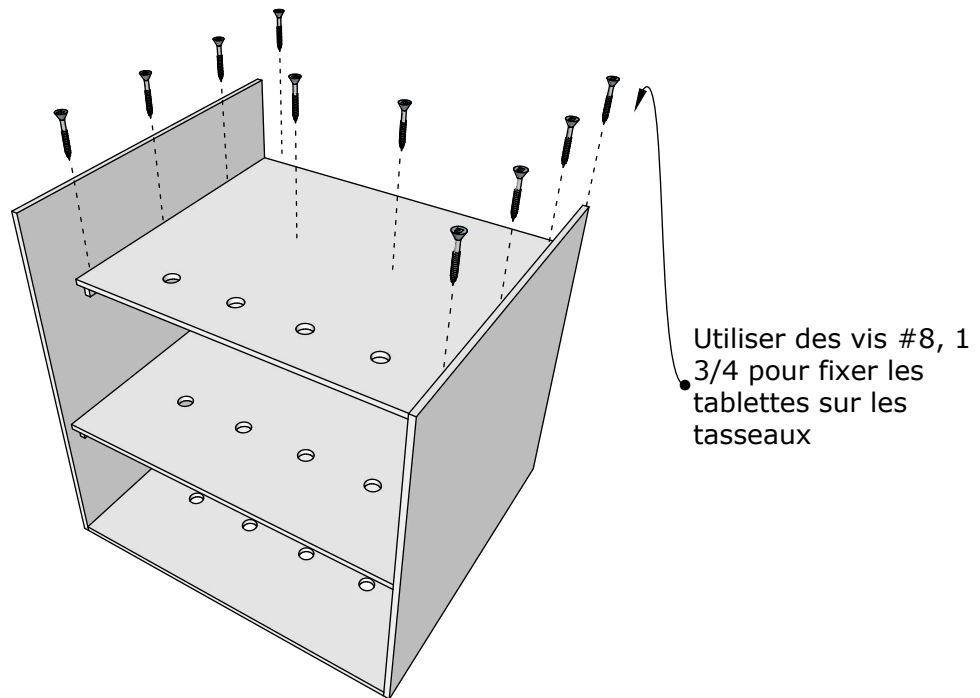


- Utiliser des vis #8 1 1/2 pour
- fixer les tassots à l'intérieur de la boîte

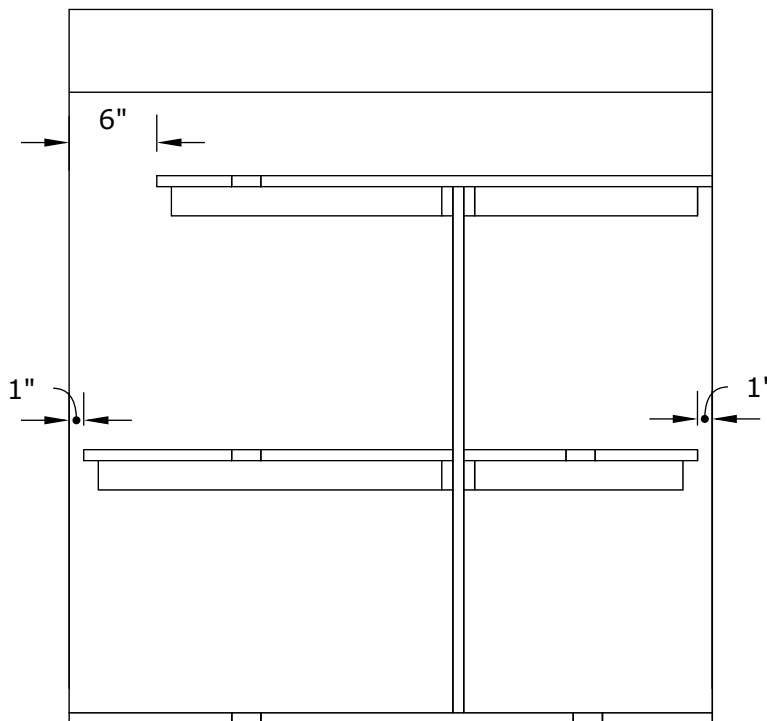
Étape 3.1



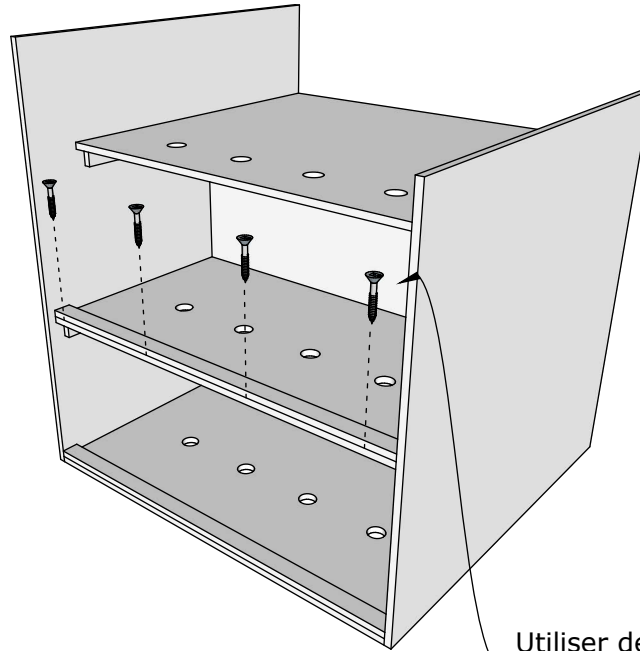
Étape 4: Fixer les tablettes sur les tasseaux



Étape 4.1

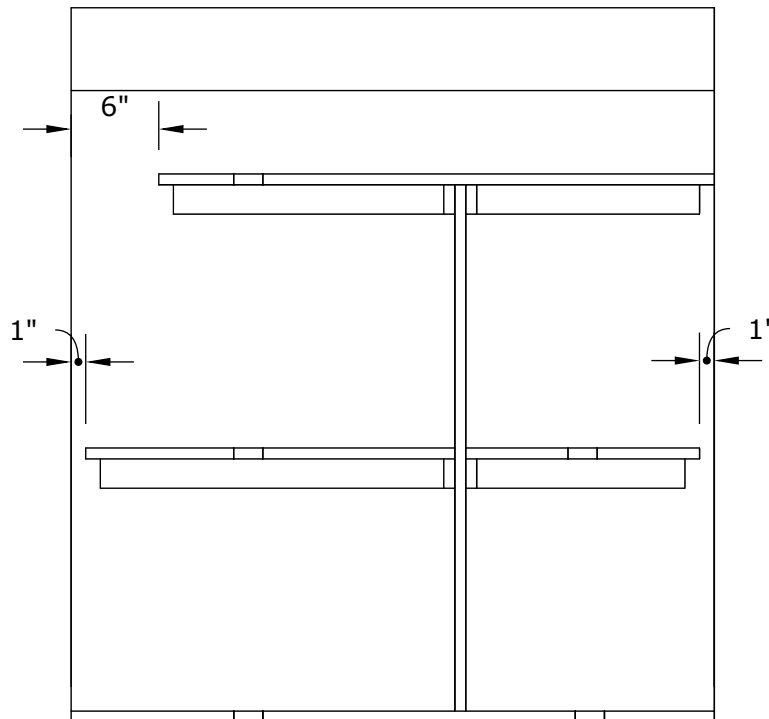


Étape 5: Fixer les butées de tablettes

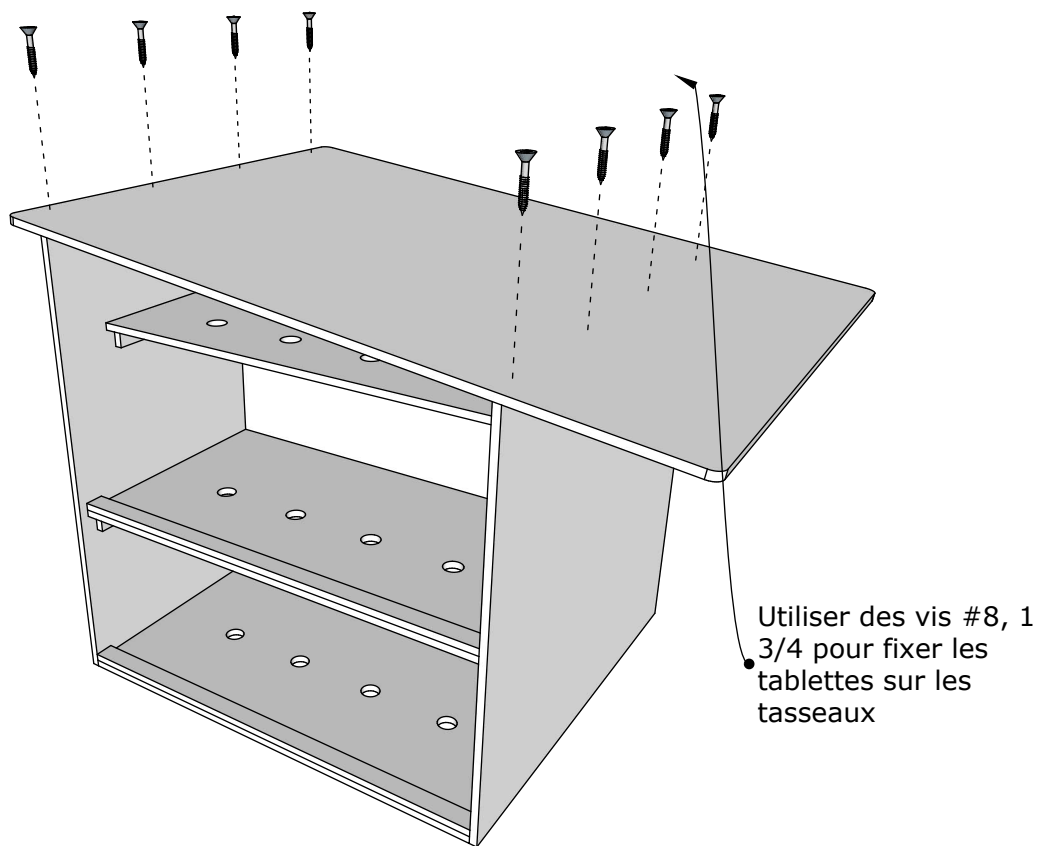


Utiliser des vis #8, 1 1/2 afin de
fixer les baguettes anti-retour sur
les tablettes.

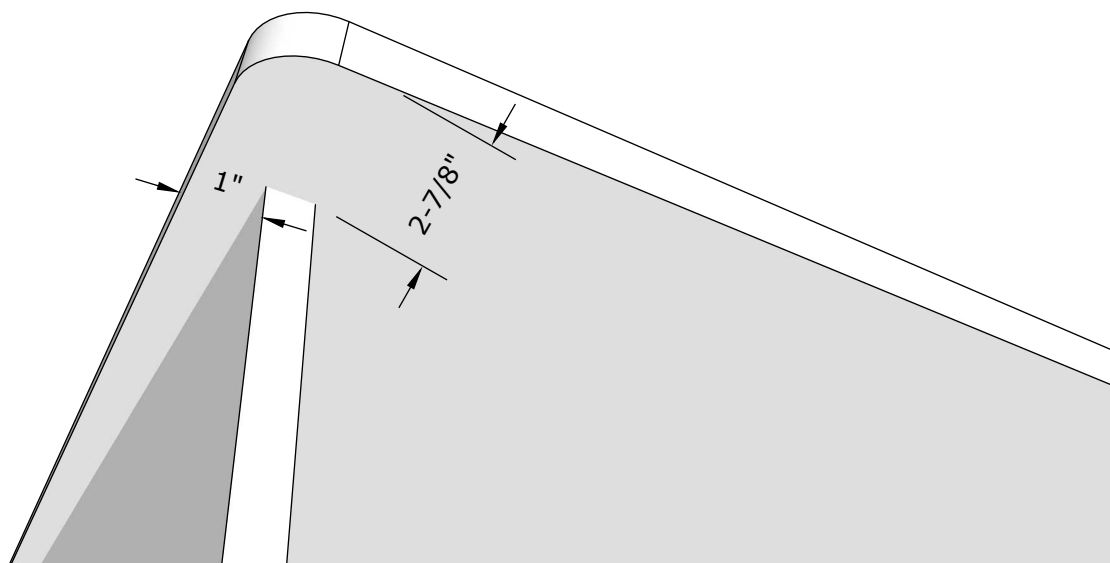
Étape 5.1



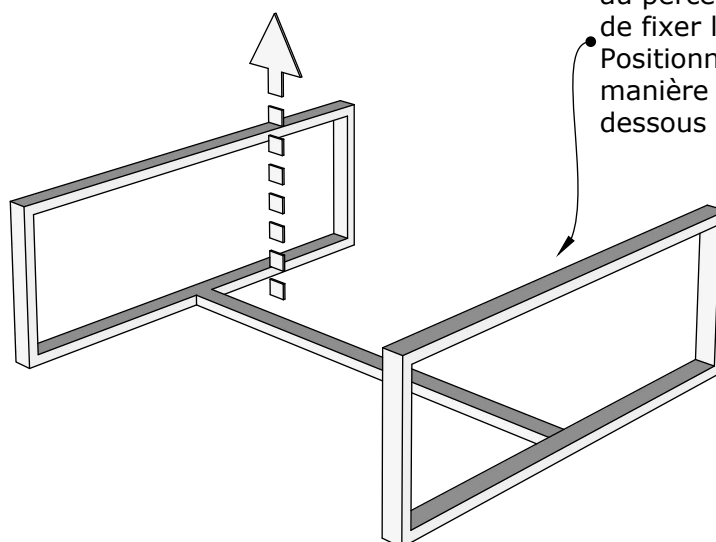
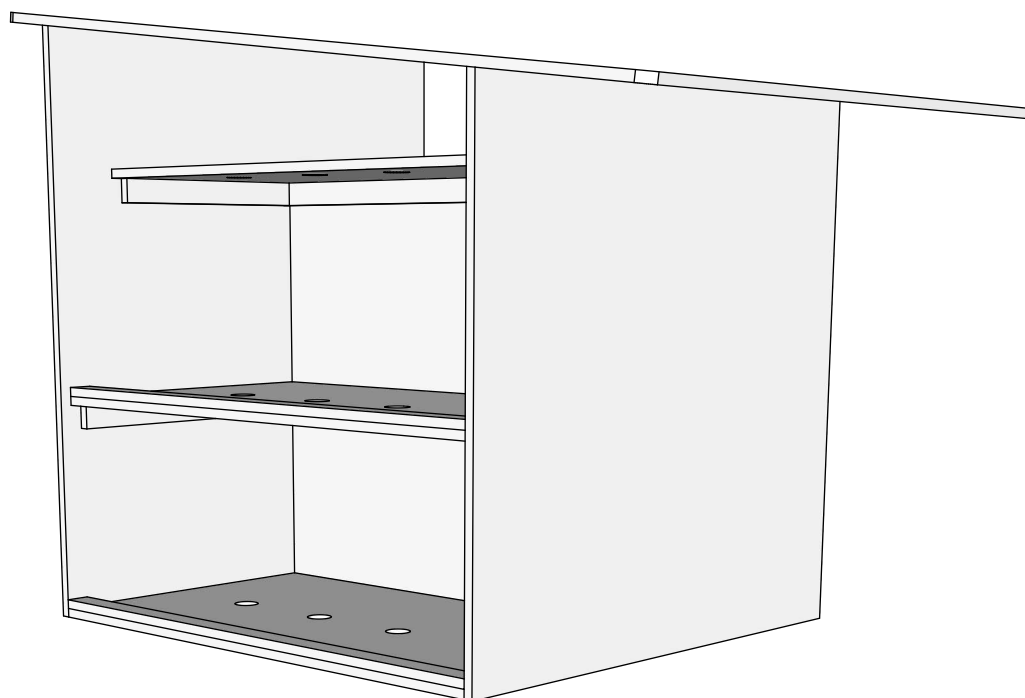
Étape 6: Fixer le dessus à la boîte



Étape 6.1

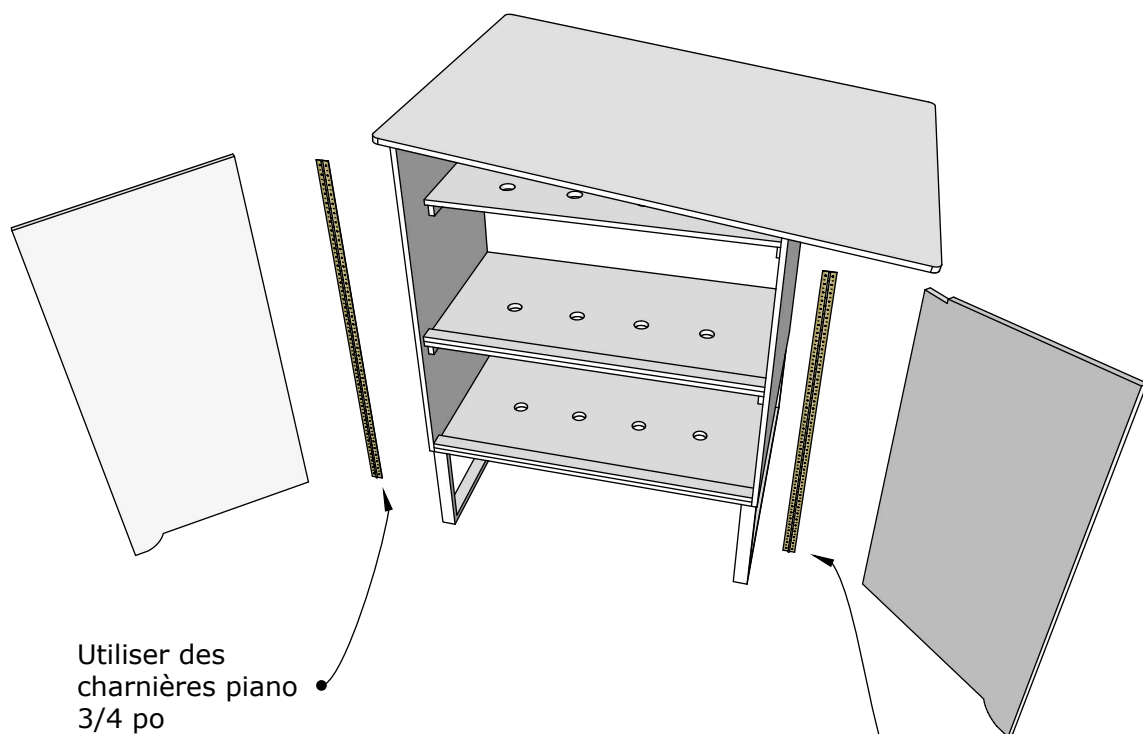


Étape 7: Fixer le pied à la boîte

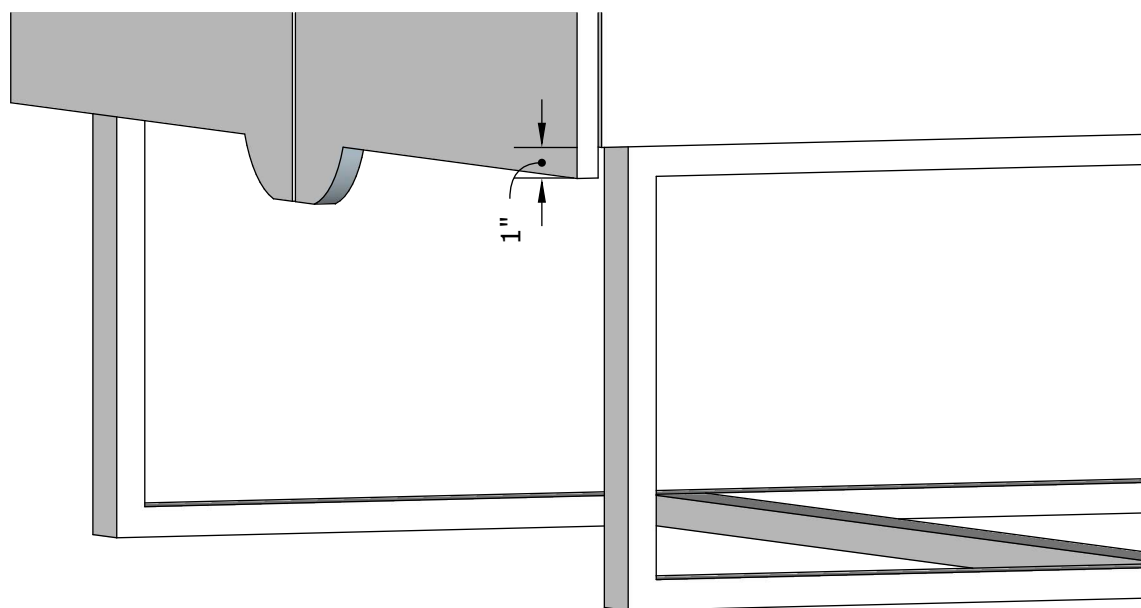


Utiliser des vis #10, adaptées au perçement métallique afin de fixer le pied de la boîte.
Positionner le pied de manière centrale avec le dessous de la boîte.

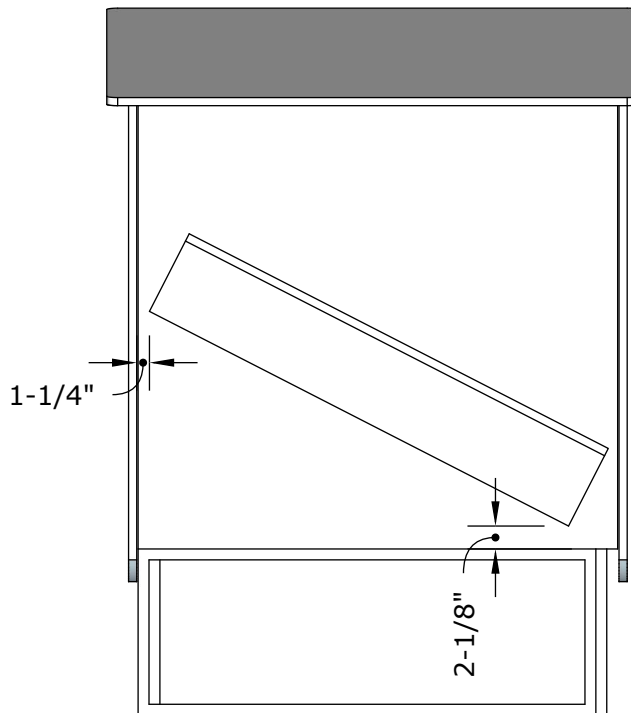
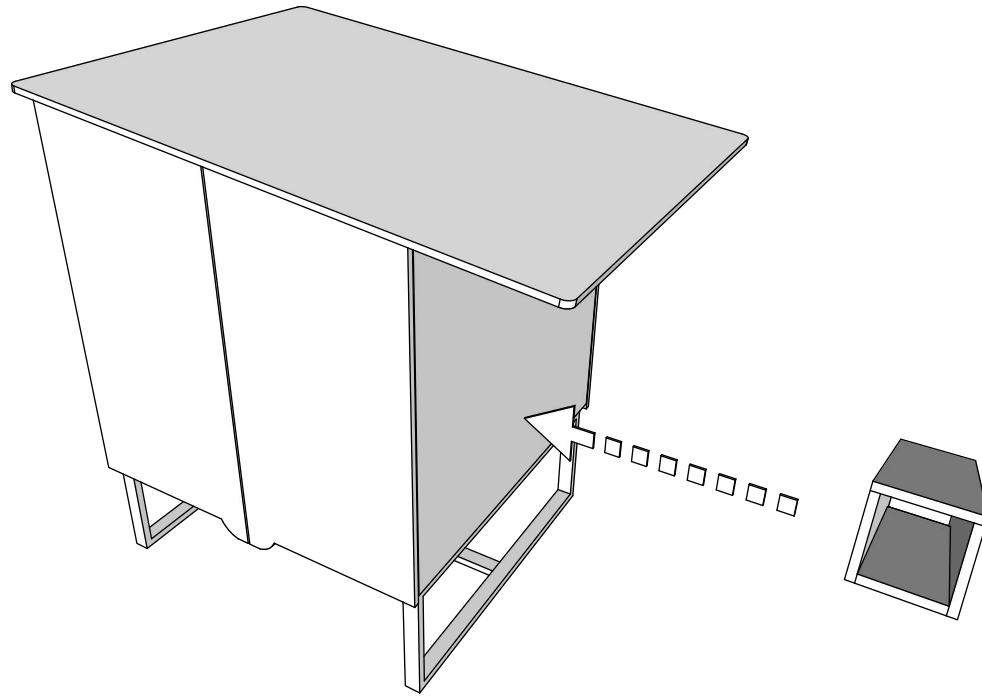
Étape 8: Fixer les charnières et les portes à la boîte



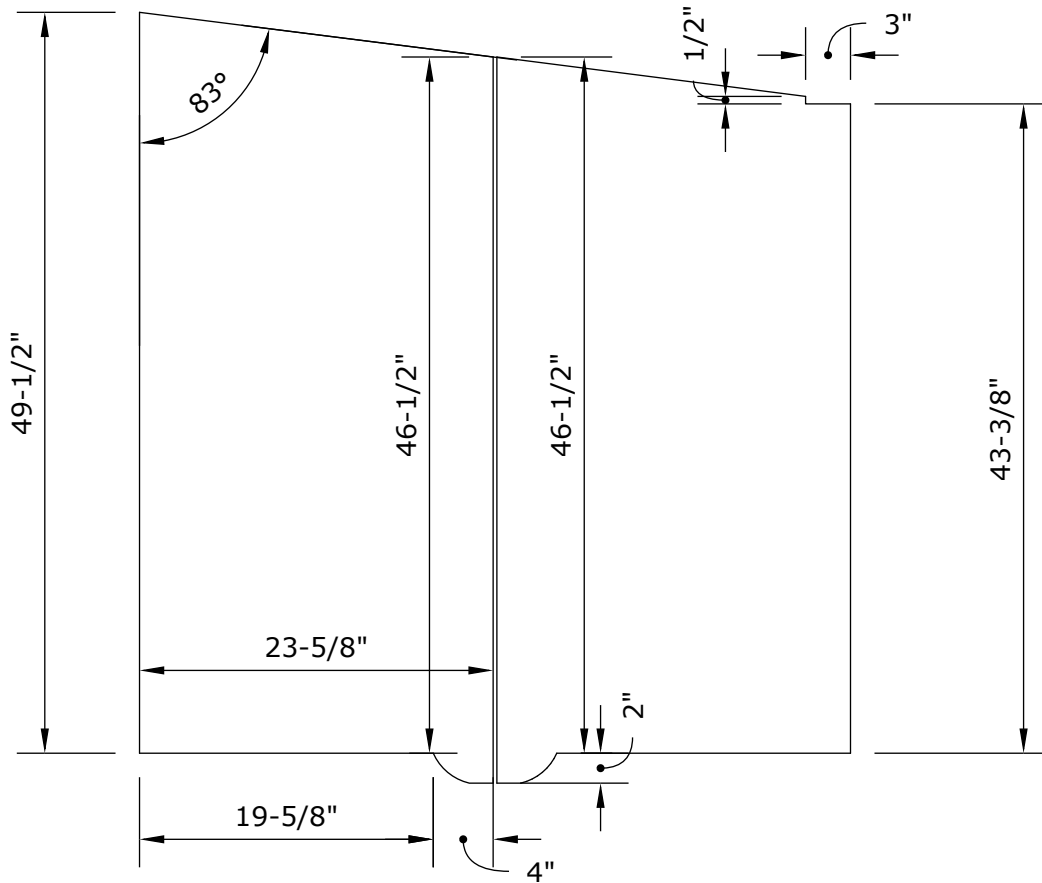
Utiliser des vis #6, 5/8po
• afin de fixer les charnières aux portes et à la boîte.



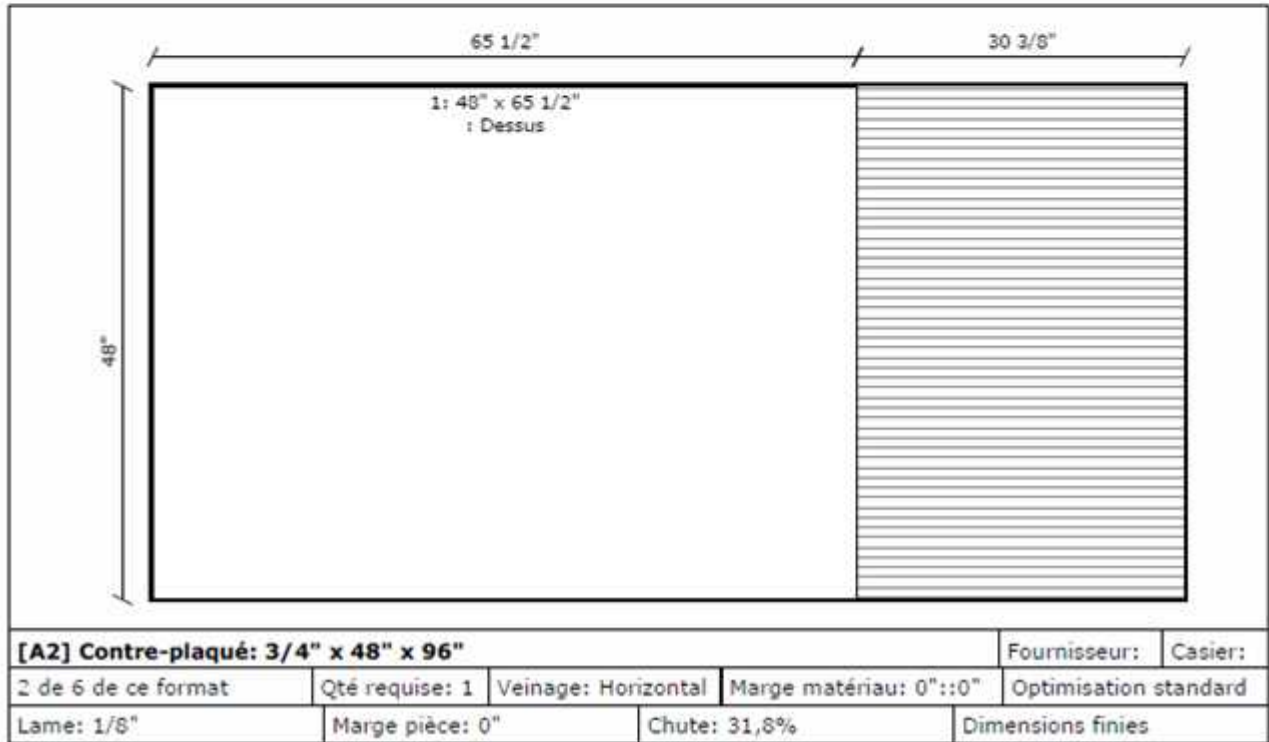
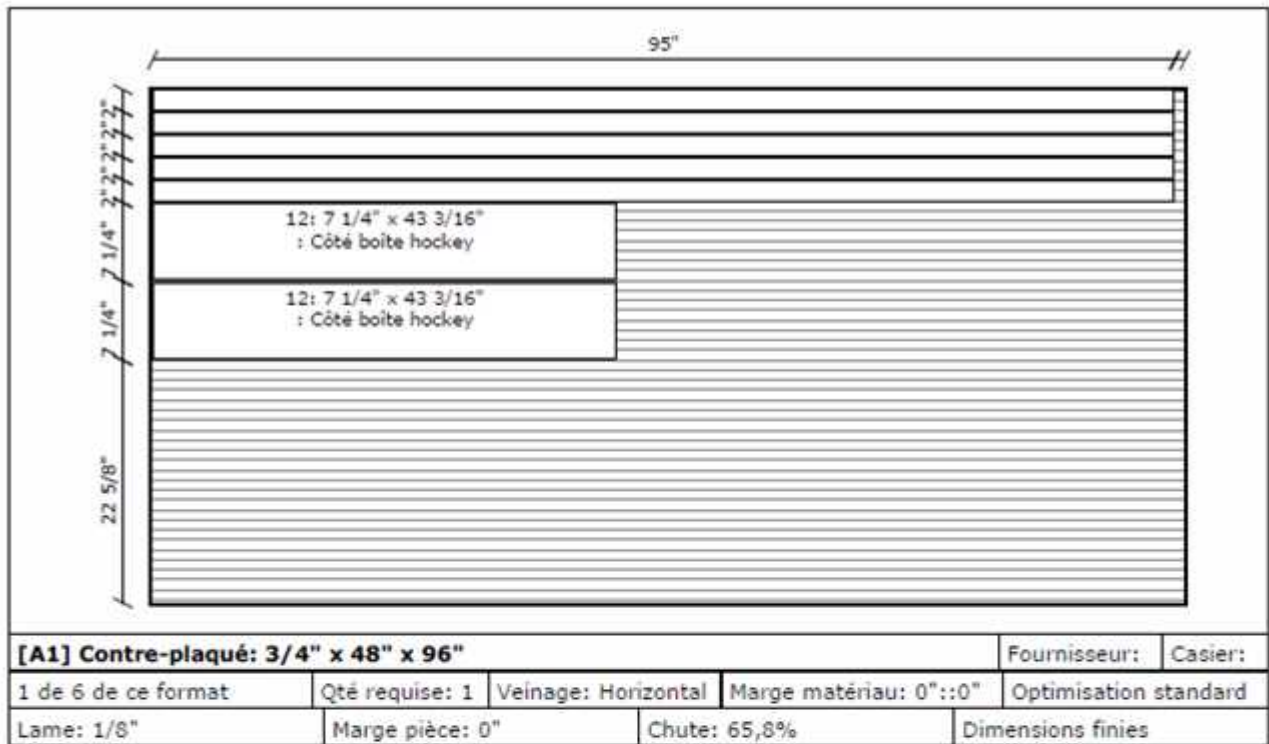
Étape 9: Fixer le support hockey à la boîte



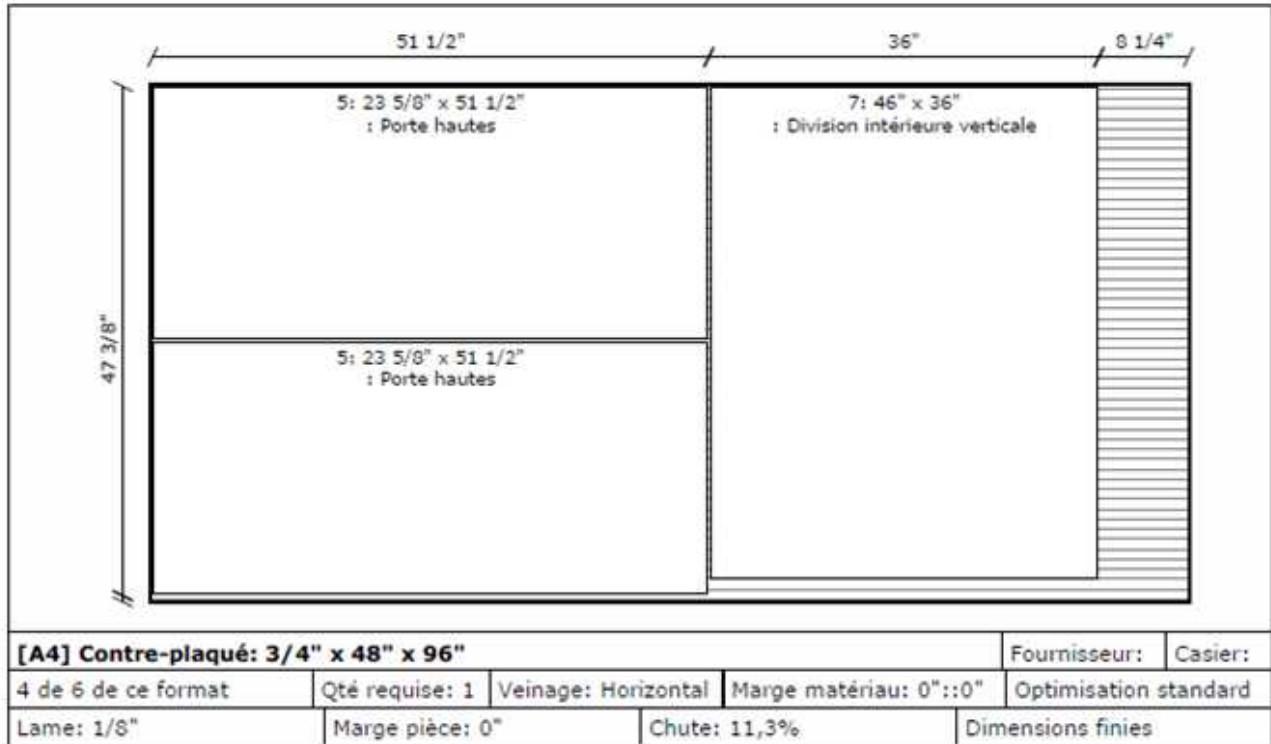
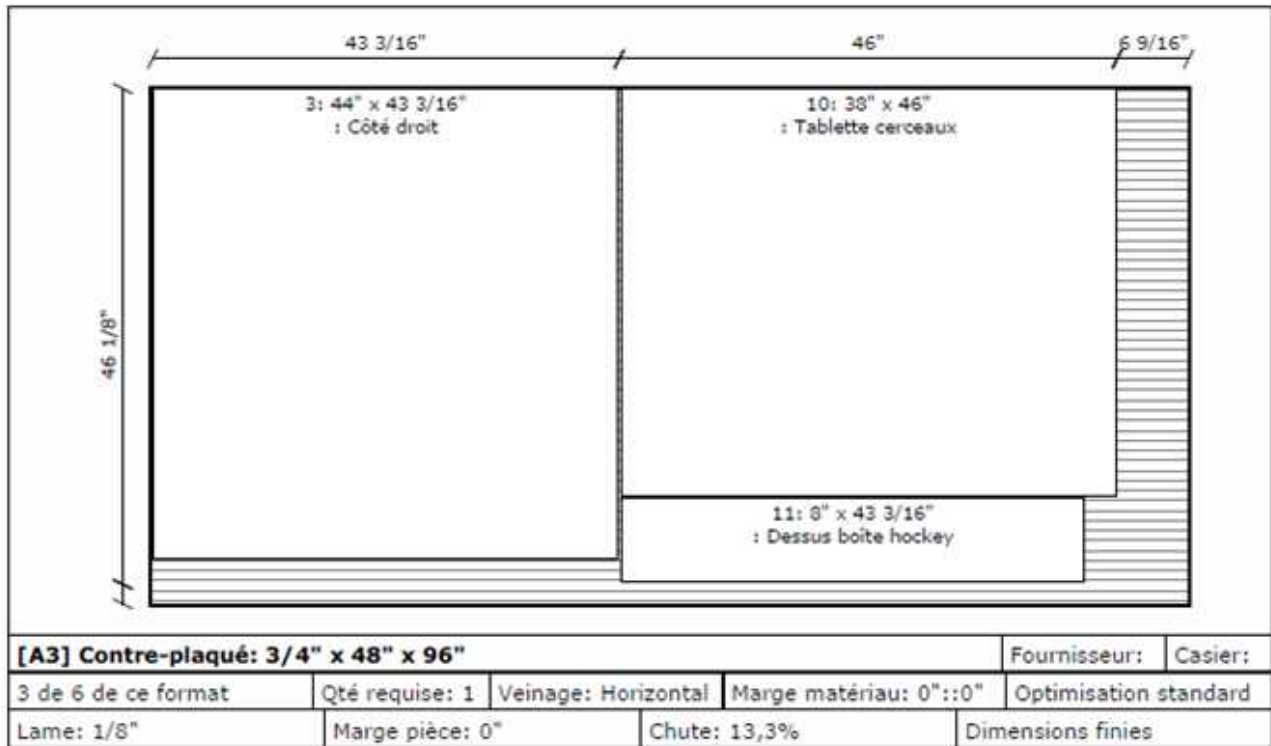
Détails des portes



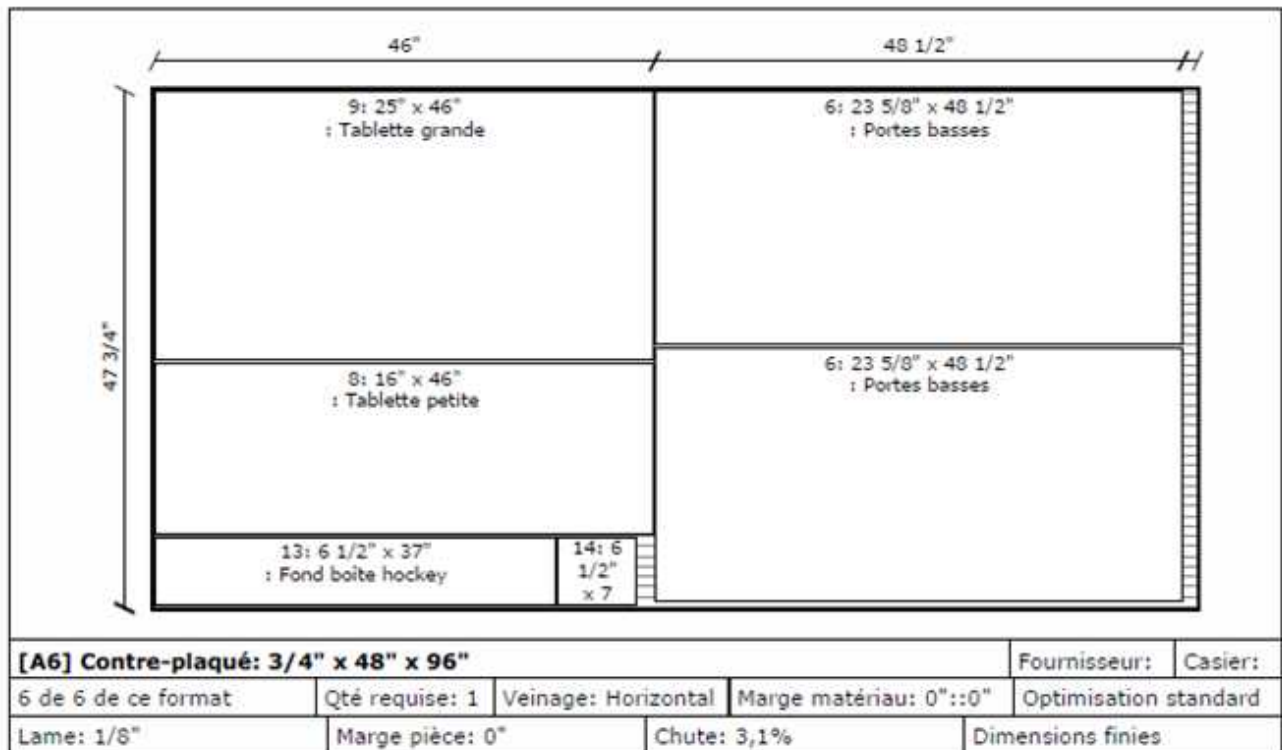
Liste des coupes du contre-plaqué



Liste des coupes du contre-plaqué



Liste des coupes du contre-plaqué





Pourquoi évaluer?

L'évaluation est un important outil que votre organisation peut utiliser pour démontrer le sérieux de votre démarche, pour améliorer votre rendement, pour accroître votre capacité d'obtenir des fonds et pour planifier et accomplir les objectifs que vous vous êtes fixés.

Nous vous suggérons humblement ici un outil d'évaluation à remplir selon l'échéancier que vous vous serez fixé (par exemple : en milieu de parcours et/ou à la fin du projet). Sentez-vous libre d'adapter cet outil à votre convenance mais souvenez-vous que plus vous documenterez votre démarche, plus l'évaluation prendra du sens!

Projet d'implantation d'une/de boîte/s à jeux libre-service

Objectif : _____

Changements souhaités : _____

Personnes visées : _____

Nombre de boîtes implantées et lieu(x) : _____

Partenaires impliqués (incluant les citoyens) : _____



	OUI	NON	NSP	COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
1. La mise en place du projet s'est-elle déroulée telle que prévue ?				
2. Quelles ont été les contributions des différents partenaires?				
3. Les ressources humaines, matérielles et financières allouées au projet sont- elles adéquates et suffisantes?				
4. Avons-nous atteint les objectifs que nous nous étions fixés? S'il y a lieu, comment expliquer l'écart ?				
5. S'il y a lieu, quelles modifications faut-il apporter au projet pour mieux atteindre nos objectifs?				
6. Avons-nous déjà constaté certains changements?				
7. Est-ce que le profil des personnes rejointes correspond au profil des personnes visées par le projet?				



	OUI	NON	NSP	COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
8. S'il y a lieu, comment pouvons-nous mieux rejoindre les personnes visées ?				
9. S'il y a lieu, quels sont les moyens à mettre en place pour assurer sa poursuite ?				
10. Notre façon d'évaluer le projet nous donne-t-elle les informations dont nous avons besoin pour prendre des décisions éclairées ?				
11. Quels apprentissages pouvons-nous en tirer ?				

Autres commentaires :